RIGNY-USSÉ Le petit journal n°67
Juillet, août, septembre 2025

numéro

SPÉCIAL ÉTÉ

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

L'école est un des points clés du maintien de l'activité et du développement de nos communes, sans elle, une commune n'est plus tout à fait une commune.

Mais au fait, comment fonctionnent nos écoles ? C'est avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Son objectif :
Afin d'assurer la survie de leurs écoles, les communes de Rigny-Ussé, Rivarennes et St Benoît se sont réunies en un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Comment sont répartis les enfants :
L'école de Rivarennes accueille tous les enfants de maternelle, Rigny-Ussé a en charge les enfants de CP, CE1 et une partie des CE2. Enfin, Saint Benoît assure la formation du reste des CE2, du CM1 et du CM2.

Ce qui reste à charge des communes :
Chacune des communes est chargée de construire et d'entretenir ses locaux, de les équiper (tables, chaises…) , et de financer les dépenses inhérentes à leur utilisation (chauffage, eau, téléphone, électricité…) .

Et le reste ?
Pour faire face aux dépenses communes des trois écoles, les communes ont créé un syndicat : Le Syndicat Intercommunale Pédagogique (SPI) . Chaque commune y est représentée par trois personnes désignées par les conseils municipaux.

Le SPI (Syndicat Intercommunale Pédagogique)

Il finance :

• Les fournitures scolaires : manuels scolaires, papier, crayons, règles, peinture, logiciels informatiques, petit matériel de sport, …

• Les salaires du personnel non-enseignant :
- les **ATSEM** (Agents territoriaux Spécialisés des écoles maternelles) : Célia, Stéphanie, Valérie aident les enseignants(es) pour que les enfants, qui sont encore petits, bénéficient des meilleurs conditions d'accueil, d'hygiène (les petits accidents ne sont pas rares, laver les mains, etc), de sécurité (surveillance à la piscine, du dortoir, prise des repas…). Elles aident aussi à l'habillage (mettre et enlever les chaussons les chaussures, les manteaux, etc).
- Les personnes chargées du ménage, de la surveillance des cars, des cantines…
- La personne chargée de la garderie (ouverte aux enfants de toutes les communes) .
- L'intervenant musical.
- Le transport scolaire (y compris transport piscine).

Le Conseil d'École

Sa constitution :
Il est constitué des enseignants, des représentants élus des parents d'élèves, des représentants des communes, du SPI, d'un Délégué Départemental de l'Éducation National (DDEN) et de l'inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN) .

Son rôle :
Établir et voter le règlement de l'école. C'est le seul lieu où se retrouvent tous les partenaires de l'école. Ils y discutent du fonctionnement de l'école, s'informent sur les effectifs, les activités, débattent de divers sujets (temps scolaires, …). À l'issue du Conseil d'École, un compte rendu est envoyé à tous les membres ainsi qu'aux parents.

ÉTAT CIVIL

Naissance
• **Léon ROBIN, le 19 juin 2025**

NOUS JOINDRE

Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h, fermé le jeudi. Tél. 02 47 95 55 85

Imprimer par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

Chères Rigny-Usséennes,
chers Rigny-Usséens,

Le mandat 2020-2026 s'achève. C'est le moment de faire un retour sur les principales réalisations que nous avons engagées avec l'ensemble du Conseil Municipal afin d'améliorer votre vie au quotidien. Malgré les successions de crises que nous avons eues à surmonter (canicules, covid 19, guerre en Ukraine, crise politique…), Rigny-Ussé a tenu bon et a traversé ces évènements sans jamais perdre de vue l'intérêt général et les objectifs fixés.

Si cela a été possible, c'est d'abord grâce à une gestion rigoureuse et responsable du budget municipal, qui nous a permis de réaliser nos investissements tout en maîtrisant nos dépenses.

C'est aussi grâce à la force de notre engagement : élues, élus, agentes, agents, associations, bénévoles, vous toutes et tous, habitants de Rigny-Ussé.

Une énumération à la Prévert non exhaustive de nos principales réalisations depuis 2020 :
- Aménagement piétonnier entre la cité de la Blardière et le cimetière
- Camping de la Blardière : mise en place de tables avec ombrières, support vélo, bornes recharge vélo, remplacement des robinetteries, installation d'une laverie, logiciel de réservation, ordinateur, imprimante, TPE (Terminal de Paiement Electronique qui permet les paiements par carte bancaire), Wifi, téléphone
- Embellissement du village, espaces verts, plantations, bancs,
- Wifi Touristique dans le bourg
- Achat immeuble 26 rue Principale, réhabilitation de ce bâtiment pour l'installation d'un commerce multiservice
- Investissements aux services techniques : tondeuse, débroussailleuse, taille haie sur perche électrique.
- Évolutions aux services administratifs : changement d'ordinateur, dématérialisations, nouveaux logiciels, standard téléphonique…
- Une communication en toute transparence pour vous informer : Petit Journal, site de la Mairie, Facebook : «Actualités Rigny-Ussé».

Durant cette dernière année du mandat, nous poursuivons nos investissements :
- Peinture façades extérieures de la cantine scolaire.
- Renaturation de la cour d'école, début des travaux espéré novembre 2025

Nous serions totalement satisfaits si quelques points noirs ne venaient assombrir notre dynamisme :
- La lenteur administrative pour finaliser les dossiers.
- La baisse des subventions.
- La baisse des dotations.

Rigny-Usséennes, Rigny-Usséens, vous pouvez compter sur votre équipe municipale pour mettre en œuvre les décisions budgétaires et ainsi conforter la qualité de vie au quotidien.

Je vous souhaite de très bonnes vacances d'été.

Avec tout mon dévouement

Votre maire, Jean-Jacques GAZAVE

RAPPEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

Évitons les nuisances de voisinage

Appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ
RIGNY-USSE EN FETE !

LUNDI 14 JUILLET DÈS 14H — À LA BLARDIÈRE

Fête du 14 juillet

- **Jeux pour enfants** : château gonflable, maquillage, chamboule-tout, pêche à la ligne, etc.
- **Concours de pétanque loisir**
- **Buvette du Comité des fêtes**
- **Foodtruck avec menu végan**

Dîner

- **Menu proposé par la Mairie :**
  - apéritif, couscous royal, tartelette aux pommes.

Ce menu est à 18 euros pour les adultes et 9 euros pour les enfants de moins de 12 ans

Le repas du soir est à réserver auprès de la Mairie avant le 10 juillet. Un bulletin d'inscription au repas a été distribué dans vos boites aux lettres.

Concert

- **À 18h, Concert de Métrophone,**
  Tribute du groupe mythique Téléphone.
- **À 20h, Concert de Paille à Son,**
  une bonne dose de pop/rock et la convivialité de ces musiciens.

VENEZ NOMBREUX !!!

SAMEDI 9 AOÛT - CONCERT ET CINÉMA

Conception graphique : pôle communication Touraine Vallée de l'Indre

PROGRAMMATION — À NOTRE-DAME DE RIGNY

Les animations de l'été 2025

Les événements ont lieu le dimanche à 17h00

6 juillet — **CONCERT Classique et musiques du monde**
HARPASIX – Direction Philippe Carillo
6 harpistes locaux

27 juillet — **CONCERT Classique**
Mozart, Debussy.
Quatuor à cordes
MUSICAÈDRES
Musiciens de l'Opéra de Lyon

10 août — **CONCERT Chansons hommages aux années 60** (Beatles, Joan Baez, Bob Dylan…)
FOLK STORY (chants, violoncelle, guitare)

24 août — **CONCERT Classique**
Bach, Beethoven
Trio à cordes
TRIO VERMEER

SAMEDI 9 AOUT

à la tombée de la nuit

RIGNY-USSÉ
(La Bladière)
Lieu de repli : salle des fêtes

Un évènement Touraine Vallée de l'Indre
02 47 34 29 00 - www.tourainevalleedelindre.fr

DURANT TOUT L'ÉTÉ AU CAMPING — À LA BLARDIÈRE

«Le petit marché» des artisans locaux

Divers objets de décoration, bijoux, savons, accessoires en tissu, mosaïque, etc.
Que vous soyez à la recherche d'un cadeau original ou simplement dans le cadre d'une balade de fin de journée, venez faire un tour au marché d'artisans installé au camping de la Blardière durant la période estivale.

Toujours de 16h00 à 20h00,
les 20 et 26 juin,
10, 17, 25 et 31 juillet,
8, 14, 22 et 28 août.